

LETTRE D'INFORMATION BILANS GES

Le Service Climat a le plaisir de vous communiquer la 6^{ème} édition de la lettre d'information sur les Bilans GES !

Elle regroupe les dernières actualités du [centre de ressources Bilans GES](#)

N'hésitez pas à la faire suivre !



- ▶ La réglementation
- ▶ ACT Initiative
- ▶ Le recueil complet des actions de quantification GES
- ▶ Les nouveautés de la Base Carbone®
- ▶ Les actes du colloque Bilans GES
- ▶ L'article 173 de la Loi TEPCV
- ▶ Territoire biens de consommation et GES
- ▶ Publications
- ▶ Agenda



Fiches actions méthode de quantification GES : Recueil complet

45 actions d'entreprises et collectivités passées au crible de la méthode de quantification de l'impact GES !

Afin d'améliorer le caractère autoportant de la méthode de quantification de l'impact GES d'une action, l'ADEME a réalisé une expérimentation courant 2015 dans le but de produire des fiches «Exemple ».

Ces fiches illustrent l'application de la méthode sur des cas concrets, mis en œuvre sur le terrain par des entreprises et collectivités volontaires.

Retrouvez l'ensemble des fichiers Excel détaillés (dit « Fiche Action »), présentant l'ensemble de la démarche et des hypothèses réalisées, pour chacune des actions du recueil. [Pour en savoir plus](#)



Base Carbone® : Nouveautés

Plus de 100 nouvelles données seront mises en ligne en février, notamment via le projet Food'GES qui propose de nouvelles valeurs de référence dans le domaine de l'alimentation – ingrédients, plats et menus types - ([plus d'info ici](#)).

Les résultats de l'étude ADEME sur la production de nouveaux ratios monétaires (kgCO₂e/k€ dépensés) viendront compléter cette vague d'enrichissement !



La réglementation

3 nouveautés réglementaires pour les Bilans GES.

Périodicité qui passe à 4 ans pour les entreprises

- Possibilité de sanction pour les retardataires
- Déclaration des Bilans via la plateforme en ligne

Depuis le 1er janvier 2016, plus besoin d'envoyer le bilan au Préfet de région. Tout se fait en ligne via la plateforme hébergée sur le [Centre de ressources Bilans GES de l'ADEME](#)

- Consultez les bilans des entreprises, collectivités, établissements publics, etc
- Déclarez en ligne
- Les DREALs assurent dorénavant le contrôle des bilans GES via cette plateforme.

[PUBLIER MON BILAN >](#)



ACT Initiative

Né du partenariat entre l'ADEME et le CDP (Carbon disclosure Project), le projet ACT Initiative (*Assessing low-Carbon Transition*) va tester jusqu'en décembre 2016 une méthodologie pour mesurer l'engagement des entreprises vers une trajectoire climatique limitée à 2°. A l'échelle internationale, 3 secteurs expérimentent le dispositif : la production d'électricité, la grande distribution et enfin, la construction automobile. Ce projet, soutenu par la Banque Européenne d'Investissement et en collaboration avec 2°C Investing Initiative, est également suivi par les investisseurs en attente d'une méthode discriminante pour rendre comptes sur leur portefeuille d'investissement.

[En savoir plus](#)

ACT en vidéo (arrive semaine prochaine)



Les actes du colloque Bilans GES

Le 2^e colloque Bilans GES s'est tenu à Lille les 3 et 4 novembre 2015. Labélisé COP 21, ce rendez-vous de la comptabilité carbone a mis en lumière l'actualité de sujets clés à travers 3 plénières et 7 ateliers et a ouvert le débat avec les acteurs du changement. [Revivez l'événement ici](#) avec les podcasts et synthèses des plénières et ateliers, un extrait du film Demain, des interviews vidéos, les dessins de Gorce et toutes les productions du colloque.

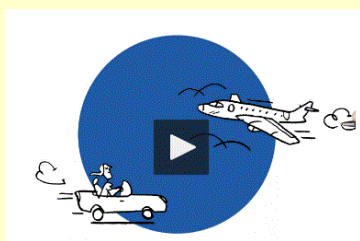


Legislation RSE – Art. 173

[Cet article](#) modifiant le code monétaire et financier, oblige les investisseurs institutionnels à publier les informations relatives à l'exposition aux risques climatiques de leur portefeuille d'investissement. Cela se traduit d'abord par la mise à disposition d'information sur les GES liés à ces actifs mais aussi d'apprécier leur contribution au respect de l'objectif national de transition énergétique et écologique.

Par ailleurs, un autre décret relatif au IV de l'article 173 est attendu pour le premier trimestre 2016 : il rend obligatoire pour les entreprises soumises à un rapport RSE, l'intégration des conséquences sur le climat de leurs activités et de l'usage des biens et services qu'elles produisent. Le SCOPE 3 était recommandé dans le BEGES... il pourrait redevenir d'actualité dans les rapports RSE. A suivre.

Vidéo : Pour mieux comprendre les enjeux de la Finance et du Carbone



Territoires biens de consommations et GES

Suite à l'enquête réalisée en 2015 sur la prise en compte du sujet « biens de consommation » dans les PCET, vous pouvez retrouver :

- [Les résultats de l'étude](#)
- 11 fiches « retour d'expériences » sur 3 thèmes
 - [Actions portant sur la consommation non alimentaire des citoyens](#)
 - [Actions portant sur la consommation alimentaire des citoyens](#)
 - [Actions portant sur les achats publics alimentaires](#)



À vos agendas

➤ **Web conférences de l'APCC**
Les Webconf : [Revivez les 7 dernières webconf](#)

➤ **Rencontres régionales carbone**



Prochaines dates :

- 1^{er} mars 2016 : RENNES
- 22 mars 2016 : STRASBOURG
- 7 avril 2016 : CLERMONT FERRAND
- 14 avril 2016 : POITIERS

Publications

[Empreinte Carbone : Évaluer pour Agir](#)



Cet ouvrage présente une sélection d'articles présentés lors d'un séminaire sur l'empreinte carbone organisé le 8 janvier 2015 à Mines ParisTech, associant chercheurs et experts du domaine. Les travaux croisent les points de vue des sciences de l'ingénieur, de l'environnement, de la gestion, de l'économie... Ils portent sur les secteurs de l'agriculture, de l'électricité et des transports, qui sont parmi les principales sources d'émissions de GES.